



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 18 mars 2020 à 18h30

- Décide, au vu de la pandémie Covid-19 qui sévit mondialement, d'édicter des règles sanitaires strictes et de mettre en place le télétravail, en plus des séances en visioconférence ;
- Décide de confirmer l'offre de B. Kaeslin pour l'insonorisation de la salle de Municipalité ;
- Décide de soutenir le 32^{ème} triathlon de Nyon ;
- Décide de confirmer l'offre de Girardi & Cie pour la création de deux renvois d'eaux routiers au chemin des Colonies ;
- Décide d'accepter la réfection du toit du bâtiment sis rue de la Ravière 18 ;
- Décide, par mesures de sécurité, de faire démonter la grue de chantier sur parcelles N°103 et 104, rue de la Couronne 7 (propriétaire en faillite) ;
- Décide d'annuler toutes les manifestations sur Bassins (effet Covid-19), ce par mesure de sécurité sanitaires.

La Municipalité